



TERRITOIRE.....

Territoires limousins : des fragilités sociales au risque de pauvreté

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la DRJSCS Limousin et l'Insee Limousin.

Revenus, insertion dans l'emploi, vie familiale, éloignement des services sont autant d'éléments permettant d'appréhender les situations de fragilité sociale qui se déclinent différemment sur les territoires.

Les principales villes du Limousin présentent de fortes inégalités sociales et la pauvreté y est marquée alors que les espaces périurbains apparaissent plus favorisés.

Peu denses, certains territoires du rural haut-viennois et creusois cumulent les fragilités tandis que le rural corrézien est globalement moins touché par la pauvreté et la précarité.

En Limousin comme ailleurs, les situations de pauvreté et de précarité peuvent être appréhendées sous différents angles : revenus, mais aussi insertion dans l'emploi, vie familiale, éloignement des services... Connaître de façon précise les profils des territoires au regard de ces situations et pouvoir suivre leurs évolutions sont des préalables nécessaires à la définition et à la mise en œuvre de politiques sociales au plus près du terrain.

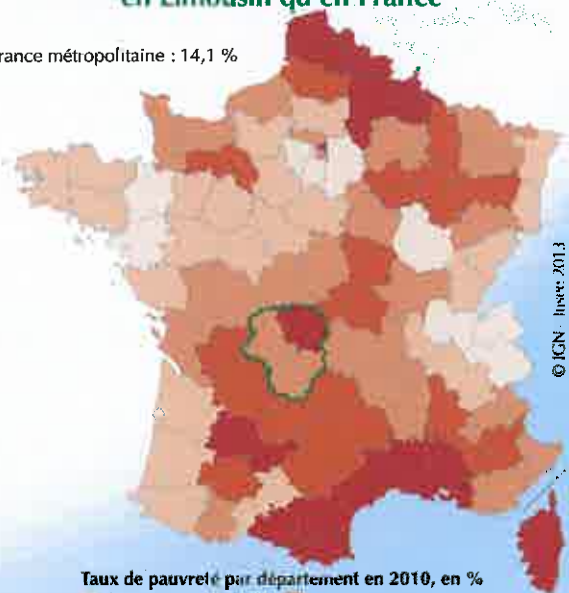
En 2010, et malgré les mécanismes redistributifs qui atténuent les disparités, un Limousin sur sept dispose d'un niveau de vie inférieur à 964 euros par mois et vit ainsi sous le seuil de pauvreté. Le Limousin se classe en cinquième position des régions les

plus pauvres, derrière des régions comme Nord-Pas-de-Calais ou Languedoc-Roussillon.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat. L'agriculture, très présente dans la

Davantage de pauvreté monétaire en Limousin qu'en France

France métropolitaine : 14,1 %



Taux de pauvreté par département en 2010, en %

- de 7,9 à moins de 11
- de 11 à moins de 13
- de 13 à moins de 15
- de 15 à moins de 17
- de 17 à 25

Nota : les deux départements corses sont regroupés.

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2010

En Limousin, plus de personnes âgées et une population davantage éloignée des services

	Taux de pauvreté en 2010, en %	Premier décile des revenus fiscaux par UC (2010), en euros	Rapport interdécile (D9/D1) des revenus fiscaux par UC (2010)	Part de résidences principales construites avant 1949, en % (*)	Taux de chômage au premier trimestre 2011, en %	Part de personnes de 60 ans ou plus dans la population, en %	Éloignement moyen aux équipements de la « gamme intermédiaire », en km
Corrèze	13,6	7 945	4,2	35,1	8,7	8,3	8,3
Creuse	19,4	6 308	4,8	55,5	10,6	9,5	14,4
Haute-Vienne	14,8	6 448	5,3	32,2	10,1	7,1	6,1
Limousin	15,2	6 932	4,8	37,1	9,7	7,9	8,2
France métropolitaine	14,1	6 783	5,6	30,4	10,4	5,2	5,2 (**)
Ensemble 1 (***)	nd	4 433	7,9	26,9	nd	7,5	0,4
Ensemble 2 (***)	nd	6 272	4,6	60,2	nd	10,1	17,2
Ensemble 3 (***)	nd	7 437	4,2	46,5	nd	10,2	13,4
Ensemble 4 (***)	nd	9 480	3,7	29,4	nd	6,0	8,2

(*) Parmi celles construites avant 2006

(**) Hors Île-de-France

(***) Les quatre ensembles correspondent aux quatre territoires de la typologie élaborée dans cette étude.

Sources : Insee, Revenus disponibles localisés 2010, Revenus fiscaux localisés 2010, Recensements de la population 2008 et 2009, Taux de chômage localisé, Base permanente des équipements 2010, Distancier Odomatrix

région, en particulier en Creuse et en Corrèze, reste orientée vers des productions parmi les moins rémunératrices. De plus, avec une industrie surtout manufacturière et moins de personnel d'encadrement qu'ailleurs, les salaires y sont plus faibles. Au-delà de ces effets structurels, les salaires sont également inférieurs à la moyenne pour presque tous les niveaux de qualification. Le Limousin présente en outre deux caractéristiques qu'il partage avec d'autres départements du Sud-Ouest et du Massif Central : le niveau de vie médian est plus faible dans le milieu rural que dans les villes et les personnes âgées sont plus souvent concernées par la pauvreté que celles aux âges d'activité.

Au-delà des seuls aspects monétaires, le Limousin présente des caractéristiques qui peuvent témoigner de formes de précarité ou être favorables à leur développement. Dans les territoires les moins denses, les dépenses énergétiques peuvent ou pourront peser davantage, en raison de l'éloignement des services et de l'emploi, et d'un parc immobilier plus ancien que la moyenne : 37 % des résidences principales ont été construites avant 1949, soit sept points de plus que la moyenne métropolitaine. Cette situation peut accentuer les difficultés des personnes les plus âgées, souvent seules, disposant de revenus en moyenne plus faibles et dont les déplacements deviennent plus difficiles.

Dans les villes, si les disparités de revenus sont plus marquées, les difficultés liées aux déplacements, à l'accès à l'emploi ou à l'ancienneté du bâti sont moins prégnantes. Ainsi, d'un territoire à l'autre, les situations de précarité s'appréhendent de façons

différenciées et selon de multiples composantes.

Une approche prenant en compte ces différentes dimensions permet de révéler plus distinctement les disparités sociales à des niveaux fins tels que le canton et de dessiner une typologie des territoires au regard de ces problématiques.

Des territoires conjuguant inégalités de revenus et pauvreté

Un premier ensemble de territoires regroupe des cantons caractérisés par de fortes inégalités et une pauvreté plus marquée. Il s'agit des cinq principales villes de la région (Limoges, Brive, Guéret, Tulle et Saint-Junien) et des cantons d'Aubusson et de Bellac. Limoges présente les inégalités les plus fortes, avec la coexistence de revenus très élevés et très faibles. En effet, ce groupe affiche le rapport interdécile le plus élevé (soit 7,9). Ce ratio mesure l'écart entre le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10 % les plus aisés et celui en-dessous duquel se situent les 10 % les plus modestes.

Ces cantons rassemblent un tiers de la population régionale, mais concentrent une part importante des ménages aux revenus les plus

faibles. Ils accueillent en effet plus de la moitié des bénéficiaires du RSA dans sa composante minima social (RSA socle) et une proportion similaire de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire. La part des ménages dont les revenus dépendent fortement des prestations sociales y est élevée : ces prestations constituent plus des trois quarts des revenus pour 28 % des allocataires des Caisses d'allocations familiales, soit huit points de plus qu'au niveau régional. Ce constat s'explique en partie par un marché de l'emploi plus tendu que dans les autres territoires : davantage de contrats courts dans l'emploi salarié et un taux de chômage plus important, notamment chez les jeunes actifs.

Ces territoires présentent aussi plus qu'ailleurs des formes de précarité sociale. Dans ce groupe, les enfants vivent plus souvent dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi : 17 % d'entre eux contre 9 % en Limousin. Les familles monoparentales y sont aussi nettement plus présentes : trois familles sur dix contre deux sur dix dans la région. Elles sont plus souvent que les autres en situation de précarité ou exposées au risque de pauvreté, notamment parce que ces parents isolés sont en moyenne moins diplômés et plus

fréquemment au chômage. À l'inverse, les personnes âgées ont des revenus moins faibles qu'ailleurs.

Rural haut-viennois et creusois cumulent des facteurs de fragilité

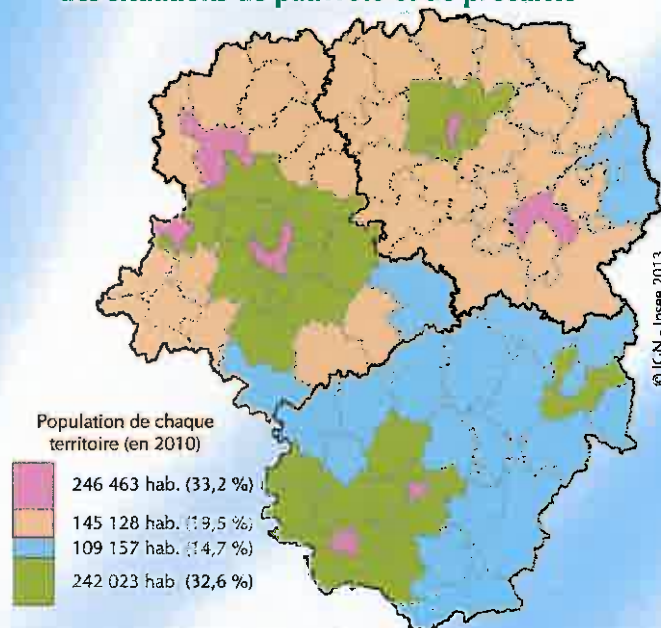
Un deuxième ensemble de territoires est constitué par des cantons ruraux cumulant différentes situations de pauvreté et de précarité. Il s'agit quasiment de tous les cantons de la Creuse, ainsi que ceux du nord et du sud-ouest de la Haute-Vienne, éloignés des grandes agglomérations. En moyenne, ces territoires ont perdu presque un habitant sur trois en cinquante ans et rassemblent aujourd'hui 20 % de la population régionale.

Les faibles revenus y sont plus présents que dans l'ensemble du Limousin, mais moins que dans les villes. Le chômage, plus fréquent et plus durable, contribue en partie à cette situation. Avec un rapport interdécile

de 4,6, les inégalités de revenus sont fortes. Dans ces cantons ruraux, le coût de la vie, pour certaines de ses composantes comme le logement, est moins élevé. Mais les revenus peuvent être plus qu'ailleurs impactés par

l'évolution du prix de l'énergie. Dans ces territoires, la problématique des personnes âgées en situation précaire est particulièrement présente, en raison de deux facteurs qui se conjuguent : une part importante de personnes de plus de 80 ans (10 % contre 8 % en moyenne), et des revenus plus faibles que dans les autres territoires. Ce second point est lié à la forte présence d'agriculteurs à la retraite disposant de pensions plus faibles que la moyenne. Ces cantons regroupent ainsi 28 % de la population de plus de 65 ans mais 32 % des bénéficiaires du minimum vieillesse. Les jeunes peuvent être également confrontés à des situations de précarité. Leurs difficultés d'accès au marché du travail sont marquées : plus de deux jeunes sur dix ne sont ni insérés dans l'emploi ni en formation. C'est quatre points de plus que la moyenne régionale. Des niveaux de diplôme plus faibles et des offres d'emploi moins nombreuses contribuent à expliquer cette situation. Même pour leurs aînés, l'insertion dans l'emploi est plus difficile qu'en moyenne en Limousin.

Quatre types de territoires au regard des situations de pauvreté et de précarité



Typologie des cantons limousins selon un ensemble d'indicateurs sociaux

- Cantons hétérogènes, à pauvreté et précarité marquée (ensemble 1)
- Cantons cumulant des situations de pauvreté et de précarité (ensemble 2)
- Cantons moins touchés par la pauvreté et la précarité (ensemble 3)
- Cantons périurbains, les moins touchés (ensemble 4)

●●●● Source : typologie Insee, d'après données Insee, CAF, MSA, CARSAT Centre Ouest, CNAMTS, Pôle emploi

L'observation sociale des territoires : une nécessité

Dans le cadre de sa mission d'observation sociale et de mise en œuvre des politiques publiques, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Limousin a souhaité un éclairage particulier sur les multiples aspects de la pauvreté et de la précarité en Limousin.

En effet, si les acteurs et observateurs de terrain décèlent bien des disparités sociales au sein de nos territoires, ils en évaluent mal l'ampleur. Par ailleurs, les facteurs de précarité ne sont pas identiques d'un territoire à l'autre et certains territoires peuvent cumuler des fragilités. Ce manque de connaissance des situations rend difficile la mise en œuvre d'une politique sociale au plus près de la réalité du terrain et peut compromettre son efficacité.

C'est à partir de ce constat que la DRJSCS et l'Insee ont entrepris un travail en partenariat visant à la construction d'une typologie des territoires limousins.

Pour réaliser cette étude, les choix se sont portés sur un découpage du territoire régional par cantons et sur une sélection d'indicateurs permettant d'analyser les aspects de la pauvreté et de la précarité sans rester dans les classifications institutionnelles habituelles.

L'état des lieux des réalités sociales ainsi dressé alimentera les réflexions des acteurs de la mise en œuvre des politiques destinées à atténuer les disparités sociales entre nos territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains.

L'utilité de ces travaux est confirmée en outre par la nécessité d'une déclinaison territoriale du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté par le Gouvernement en janvier 2013.

DRJSCS du Limousin

Le rural corrézien moins touché par la précarité

Un troisième ensemble de territoires rassemble des cantons globalement moins touchés par la pauvreté et la précarité que

Méthodologie et définitions

Cette typologie a été réalisée à partir de 39 indicateurs sociodémographiques (taux de chômage, part des bénéficiaires de la CMUC, part des ménages sans véhicule...), sur les cantons ou regroupements de cantons du Limousin. Elle est le résultat d'une analyse en composantes principales (ACP) qui met en évidence les axes qui contribuent le plus à l'analyse et à la différenciation des territoires. Sur cette base, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été effectuée à partir des trois premiers axes issus de l'ACP. Cette CAH avec critère de Ward est un procédé itératif qui réalise à chaque étape un regroupement des cantons les plus semblables (au regard des variables choisies pour les caractériser). Cette procédure a permis de faire émerger quatre ensembles de cantons maximisant l'homogénéité des profils au sein de chaque ensemble, mais aussi leur hétérogénéité d'un ensemble à l'autre.

Le niveau de vie d'une personne est égal au revenu disponible du ménage auquel elle appartient, divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (UC) : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Il est donc le même pour tous les individus du ménage. Cette approche permet de comparer les revenus de ménages de taille différente en tenant compte des « économies d'échelle ».

Le taux de pauvreté est la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au « seuil de pauvreté ». Celui-ci correspond à 60 % du niveau de vie médian, soit 964 euros par mois en 2010 en France. Cette variable n'est actuellement pas disponible à un niveau plus fin que le département.

Le rapport interdécile des revenus fiscaux par unité de consommation D9/D1 rapporte le revenu fiscal par unité de consommation au-dessus duquel se situent les 10 % de ménages les plus riches (neuvième décile ou D9) au revenu fiscal en dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres (premier décile ou D1). Il constitue une mesure de l'inégalité des revenus fiscaux.

la moyenne de la région. Ce sont principalement les cantons ruraux de la Corrèze.

Avec des disparités de revenus moins fortes, les inégalités y sont moins marquées : 10 % des personnes déclarent un revenu fiscal mensuel par unité de consommation inférieur à 620 euros. Ce seuil s'établit à 369 et 523 euros dans les deux groupes précédents.

Ces cantons rassemblent 15 % de la population, mais ne regroupent que 10 % des bénéficiaires de la CMU complémentaire et 8 % de ceux du RSA socle. Avec moins de chômage et un taux d'emploi plus élevé, l'insertion dans l'emploi y est meilleure qu'en moyenne dans la région. Néanmoins, des situations de fragilité existent au sein même de ce territoire. Plus présentes qu'ailleurs, les activités saisonnières contribuent à un nombre plus important d'emplois précaires (CDD, intérim, contrat aidé).

Dans nombre de cantons, les personnes de plus de 80 ans sont davantage représentées qu'en Limousin. L'habitat ancien est fréquent, en particulier dans l'est corrézien. L'insertion des personnes de 30 à 54 ans dans l'emploi est moins importante en Haute-Corrèze qu'en Basse-Corrèze, avec un taux d'emploi plus faible.

Périurbain : une population plus éloignée de la précarité

Le dernier ensemble de territoires regroupe les cantons des couronnes périurbaines. Il accueille plus de familles avec enfants et moins de personnes âgées que dans l'ensemble du Limousin. Ces territoires sont les moins touchés par la pauvreté et la précarité. Alors que ces cantons concentrent 33 % de la population du Limousin, ils ne rassemblent que 18 % des bénéficiaires du RSA socle et 15 % des bénéficiaires de la CMU complémentaire. Les revenus (hors prestations sociales) sont les plus élevés de la région avec une disparité plus faible. Le rapport interdécile y est le plus faible des quatre groupes (3,7). Ce constat s'explique par une forte présence de cadres et professions intermédiaires. Les situations d'exclusion du marché du travail sont moins nombreuses et le chômage moins présent. Signe de fragilité potentielle de ces territoires, c'est dans ces cantons périurbains que les actifs parcourent les distances les plus importantes pour aller travailler. Une augmentation du prix des carburants pourrait précariser les personnes les plus modestes et les plus éloignées de leur lieu de travail.



Bruno Balouzat, Frédéric Châtel,
Bruno Granet



29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques - 09 72 72 41 00



www.insee.fr

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellary
Chef du service Études et diffusion : Olivier Frouin
Édactrice en chef : Nadia Garnier
Mise en forme : Valérie Michard, Jean-Christophe Urvoy
Impression : Sepplan - Limoges
Maquette et communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépot légal : octobre 2013

ISSN 1775-4471
Copyright © INSEE 2013

La diffusion, sous quelque forme que ce soit, des tirés à part de ce document est formellement interdite sans l'autorisation écrite de l'INSEE.